

À la bonté souriante de Monsieur le Supérieur
et à tout le grand Séminaire de Soissons
Respectueux et reconnaissant Homme

M. Croquard

LES MANUSCRITS LITURGIQUES LATINS

DU HAUT MOYEN AGE A LA RENAISSANCE

ABBÉ V. LEROQUAIS

Les
Manuscrits liturgiques latins
du haut moyen âge à la Renaissance

LEÇON D'OUVERTURE A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
(Section des sciences religieuses)

LE VENDREDI 13 NOVEMBRE 1931



PARIS
M CM XXXI

THE RECORDS

1977

Manuscripts liturgiques latins

de haut moyen âge à la Renaissance

avec un catalogue de l'œuvre de l'abbé de Saint-Denis

de l'abbé de Saint-Denis



1977/35

ACBB 012

PARIS

MCM LXXVII

LES MANUSCRITS LITURGIQUES LATINS

MESDAMES,
MESSIEURS,

La littérature liturgique se compose de trois sortes de documents. Elle comprend en premier lieu les livres liturgiques, manuscrits ou imprimés, tels que bréviaires, missels, pontificaux, rituels ou martyrologes, c'est-à-dire les recueils en usage dans l'exercice du culte, ceux qui contiennent les prières, lectures ou chants exécutés pendant le sacrifice, dans l'administration des sacrements, ou à l'occasion de certaines cérémonies comme les funérailles ou la dédicace des églises. Ces livres forment une collection riche et variée : il suffit de feuilleter les catalogues de nos bibliothèques pour s'en convaincre. C'est la liturgie proprement dite, la liturgie en action, soit dans le passé, soit dans le présent.

La littérature liturgique comprend en second lieu les œuvres des écrivains chrétiens ou même païens qui ont disserté du culte divin, qui ont décrit les cérémonies religieuses, qui ont composé des hymnes, des proses ou des formules de prières, ou même qui se sont contentés d'y faire de simples allusions enchâssées dans la trame d'une homélie ou d'un discours. Telles sont, pour l'antiquité : la lettre du pape saint Clément, la lettre de Pline à Trajan, l'Apologie de saint Justin, la Doctrine des Apôtres découverte en 1883 par le métropolitain Philothée Briennios, les Canons de saint Hippolyte, les fragments palimpsestes de Vérone déchiffrés par Hauler, les Constitutions apostoliques, les Catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem, la *Peregrinatio Silviae* découverte par Gamurrini en 1887, l'anaphore de Sérapion, évêque de Thmuis, et les nombreux traités liturgiques qui s'échelonnent du v^e au xvi^e siècle. Tous ces textes sont des documents de première valeur. Ce n'est plus la liturgie en action, dans le sanctuaire : c'est la liturgie vue du dehors, par le spectateur.

En troisième lieu, la littérature liturgique comprend les innombrables monuments que nous ont légués l'antiquité et le moyen âge : inscriptions, mosaïques, peintures murales, tapisseries, vitraux, bas-reliefs, sarcophages, ivoires, miniatures, sculptures, vases peints ou gravés, etc. Telles sont l'épithaphe d'Abercius, l'inscription de Pectorius, les prières du papyrus Rainer, l'ivoire Barberini

le diptyque de Francfort et toutes les pièces d'orfèvrerie religieuse qui sont parvenues jusqu'à nous. Ces divers objets nous fournissent de précieux renseignements sur les cérémonies du culte, sur le costume liturgique, sur la forme des édifices chrétiens, sur le mobilier des églises; parfois, ils contiennent des hymnes ou des prières : c'est la liturgie monumentale. Tout cet ensemble : livres, descriptions et monuments figurés, constitue la littérature liturgique.

Cette conférence et celles qui vont suivre traiteront surtout de la première catégorie : les livres liturgiques. Et comme ce domaine est très vaste, nous devons nous limiter. Nous négligerons donc les liturgies grecques et orientales pour nous attacher aux seules liturgies latines. Et encore, là même, il faudra nous borner si nous ne voulons pas être submergés par les documents. De préférence, nous nous intéresserons donc aux seuls manuscrits. Il reste entendu que si la nécessité s'en présente, nous ne nous ferons pas scrupule de recourir soit aux anciens livres imprimés, soit même aux liturgies grecques ou orientales; mais ce ne sera qu'à titre de comparaison et en passant. Voici donc l'objet de nos études bien délimité : les manuscrits liturgiques latins depuis le haut moyen âge jusqu'à la Renaissance, ou, plus exactement, jusqu'en 1570.

Ces manuscrits qui s'échelonnent sur dix siècles présentent un intérêt considérable : ils nous retracent le développement du culte chrétien; ils nous donnent les jalons de son histoire. Il ne faut pas en effet nous représenter la liturgie comme un organisme figé, pétrifié; c'est au contraire quelque chose d'essentiellement vivant, qui varie sans cesse, qui se transforme continuellement. Comparez le baptême tel qu'il est conféré aujourd'hui en quelques minutes, dans la chapelle d'une église, avec la splendide cérémonie qui se déroulait la nuit de Pâques dans les premières basiliques chrétiennes. Certes, l'essentiel se retrouve ici comme là : l'eau versée sur la tête du néophyte et les paroles sacramentelles. Mais, à côté, que de différences! Comparez le repas eucharistique tel que le décrit saint Paul dans la première épître aux Corinthiens avec la messe moderne. Comparez l'ancienne pénitence publique avec la confession actuelle.

Or, la série de ces changements, ou, si l'on peut ainsi parler, les états successifs du culte chrétien, ce sont les manuscrits liturgiques qui nous les font connaître; si bien que les étudier, c'est étudier l'histoire même du culte. Si nous avions la collection complète de ces manuscrits depuis les premiers temps de l'Église, ce serait un jeu d'écrire cette histoire. Malheureusement, beaucoup manquent à l'appel. Nombre d'entre eux ont été détruits, les uns par la négligence des hommes, les autres par leur méchanceté. Les révolutions et les guerres ont causé des pertes irréparables. Malgré les destructions de tout genre, ces documents sont encore très nombreux. Il est difficile de donner des chiffres exacts. Les

proportions varient avec les bibliothèques : Bordeaux et Marseille sont presque pauvres en manuscrits liturgiques alors qu'Autun, Carpentras et Cambrai sont très riches. D'une façon générale, on peut dire qu'ils constituent le dixième, et souvent davantage, des manuscrits de nos bibliothèques. Ils sont en tout cas beaucoup plus nombreux que ceux des classiques grecs ou latins.

Avant d'aborder l'étude de ces manuscrits, il n'est peut-être pas mauvais de nous poser une bonne fois la question : qu'est-ce qu'un livre liturgique ? Vous connaissez tous, au moins de nom, cette œuvre charmante de Jacques de Voragine qui s'intitule la Légende dorée ? C'est un recueil de vies de saints pour tous les jours de l'année, recueil tout fleuri de prodiges et de miracles, d'une naïveté, d'une poésie délicieuse. La Légende dorée est-elle un livre liturgique ? Nullement, car elle n'a pas été en usage dans l'exercice du culte, ni à la messe, ni à l'office, ni dans l'administration des sacrements. L'Imitation de Jésus-Christ est-elle un livre liturgique ? Même réponse. L'Imitation est un admirable livre de piété, mais qui n'offre aucun rapport avec le service divin. Bien plus : les livres d'heures, ces recueils qui ont joui d'une si grande vogue au moyen âge et dont il subsiste tant d'exemplaires manuscrits ou imprimés, sont-ils des livres liturgiques ? Pas davantage ; c'étaient en effet des recueils privés, à l'usage des laïques ; leur texte échappait au contrôle de l'autorité ecclésiastique. Malgré cela, ils ont tenu une telle place dans la vie religieuse du moyen âge et dans l'histoire de la miniature, que nous les étudierons quelque jour.

Par contre, le missel est-il un livre liturgique ? Sans aucun doute. C'est le livre dont se sert le prêtre à l'autel dans l'exercice principal du culte : le sacrifice chrétien ; c'est un livre placé sous le contrôle de l'Église, composé par elle et approuvé par elle. Les mêmes raisons valent pour le bréviaire qui contient la prière officielle de l'Église. Elles valent également pour le pontifical et le rituel, pour le martyrologe et le cérémonial des évêques. Le livre liturgique est donc celui qui renferme les prières en usage soit dans l'office canonial, soit dans le sacrifice chrétien, soit dans l'administration des sacrements, soit dans certaines cérémonies religieuses comme les funérailles et la dédicace des églises, ou encore, c'est un livre qui contient les règles qui concernent les différentes cérémonies et qui sert de guide dans leur exécution.

A l'époque carolingienne et même à l'époque féodale, les manuscrits liturgiques étaient fort nombreux, beaucoup plus qu'ils ne le seront plus tard au temps de la Renaissance. Pour la messe, on en comptait cinq ou six : le sacramentaire qui était le livre du célébrant, le graduel, celui de la *scola cantorum*, l'épistolier, celui du sous-diacre, l'évangélaire, celui du diacre, et parfois le prosaire qui était, comme son nom l'indique, un recueil de proses. Il en était de même pour l'office

dont la récitation exigeait une petite bibliothèque de manuscrits : le psautier, l'hymnaire, l'antiphonaire, le passionnaire, le légendaire, l'homiliaire, le responsorial, le capitulaire et le collectaire.

Tant et si bien que l'on compte une cinquantaine d'espèces ou variétés de manuscrits liturgiques. Je vais les énumérer en suivant l'ordre alphabétique et en vous priant de ne pas vous laisser impressionner par cette longue liste. Dans ses *Monumenta ritualia Ecclesiae anglicanae* (1882, t. I, p. cxxx), William Maskell en cite une centaine; mais quelques-unes comme le *computus* et le *canon missae* ne sont guère que des parties détachées de certains livres liturgiques; d'autres comme l'*agenda*, l'*alphabetum sacerdotum*, l'*institutio parochorum*, les *instructiones curatorum*, le *liber pastoralis*, le *manipulus curatorum*, le *manuale sacerdotum*, l'*obsequiale*, l'*oeconomia* et le *pastorale*, ne sont que des variétés du rituel. Parmi les livres ci-après, plusieurs sont mentionnés par les anciens inventaires, alors qu'il n'en subsiste plus d'exemplaires dans les bibliothèques de manuscrits :

Abominarium (Recueil de malédictions);	Legendarium;
Alleluarium (— d'alleluias);	Martyrologium;
Antiphonarium;	Matricula;
Baptismale, baptisterium;	Matutinale, matutinalis liber;
Benedictionale;	Missale;
Biblia, bibliotheca;	Nocturnale;
Breviarium;	Obituarium, necrologium;
Calendarium;	Officia propria;
Capitulare evangeliorum;	Ordinarium, liber ordinarius;
Capitularium;	Ordo romanus;
Collectarium;	Passionale, passionarius;
Comes, liber comicus;	Poenitentiale;
Confessionale;	Pontificale, liber ministerialis,
Coronatio regum;	Preces, liber precum;
Diurnale;	Processionale;
Dominicale;	Prosarium, sequentiale, sequentionarium;
Emortuale;	Psalterium;
Epistolarium;	Regula;
Evangeliarium;	Responsoriale;
Exorcismorum liber;	Rituale;
Gradale, graduale;	Rotulus paschalis (rouleau d' <i>Exultet</i>);
Homiliarium;	Sacramentarium;
Horae canonicae;	Sacrarium;
Hymnarium;	Troparium;
Kyriale;	Venitare (recueil d'invitatoires).
Lectionarium missae;	Versarius, versicularius;
Lectionarium officii;	Virginale.

Je m'empresse de vous rassurer en vous avertissant que parmi ces variétés une dizaine seulement se rencontrent d'ordinaire dans les bibliothèques de manuscrits; les autres n'apparaissent que rarement et à titre d'exception. Plusieurs du reste renferment des éléments à peu près identiques, si bien que cette liste pourrait encore être réduite de quelques unités.

Où sont actuellement tous ces manuscrits ? Les neuf dixièmes ont trouvé asile dans les bibliothèques publiques, bibliothèques de la vieille Europe et bibliothèques de la jeune Amérique. Un dixième tout au plus est resté dans les collections privées. Aujourd'hui, tous ces volumes sont connus, les uns par les travaux dont ils ont fait l'objet, les autres par les catalogues. Presque tous les établissements publics possèdent de ces répertoires plus ou moins détaillés où les manuscrits sont cotés, foliotés, identifiés, datés, analysés, mesurés en long et en large, décrits sur toutes les faces. Malheureusement, il arrive qu'ils ne sont pas toujours désignés exactement : des livres d'heures sont donnés pour des bréviaires et réciproquement ; des processionaux ou des graduels sont bravement intitulés : antiphonaires ; des psautiers sont confondus avec des missels et ceux-ci avec des lectionnaires. Erreurs fâcheuses dont le moindre inconvénient est d'égarer les recherches.

Je vais vous en citer deux exemples en vous suppliant de ne pas généraliser. Rien ne serait plus injuste que d'appliquer à tous les volumes du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France* un jugement qu'il y a lieu de réserver à ceux d'Arras et de Châlons-sur-Marne et dont il va être question. Le premier a été rédigé par Jules Quicherat en 1841, mais il n'a paru qu'en 1872 ; le second rédigé par Auguste Molinier a paru en 1885. Le premier forme le tome IV de la collection in-quarto (p. 3 à 426) ; le second le tome III de la collection in-octavo (p. 1 à 68). Pour la bibliothèque d'Arras, mes recherches ont porté uniquement sur les bréviaires manuscrits ; pour celle de Châlons, elles embrassent l'ensemble des manuscrits liturgiques. Voici donc les désignations proposées par Quicherat, et en regard, celles qu'il faut leur substituer.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARRAS

CATALOGUE GÉNÉRAL (QUICHERAT) :	EN RÉALITÉ :
Ms. 218 (895) Bréviaire, xv ^e s.	Bréviaire de St-Vaast d'Arras, début xiv ^e s.
» 219 (1135) — —	Heures à l'usage de Troyes, xv ^e s.
» 229 (905) — xiv ^e s.	Bréviaire de St-Vaast d'Arras, xiv ^e s.
» 243 (908) — du Mont St-Éloi (Été), xvii ^e s.	Bréviaire du Mont St-Éloi (Été), 1610.

Ms. 248	(914) Bréviaire, xv ^e s.	Diurnal de St-Pierre de Préaux, 1489.
» 250	(916) Psautier et bréviaire, xiv ^e s.	Diurnal de St-Vaast d'Arras, xiv ^e s.
» 269	(937) Livre d'offices, xiii ^e s.	Bréviaire de St-Bertin (Été), xiii ^e s.
» 356	(659) Bréviaire d'Arras, xv ^e s.	Heures à l'usage d'Arras, xv ^e s.
» 389	(989) Ordinaire d'Arras, xv ^e s.	Bréviaire d'Arras (Hiver), 1461.
» 412	(717) Bréviaire d'Arras, xiv ^e s.	Bréviaire d'Arras (Été), xiv ^e s.
» 417	(884) Bréviaire de Béthune, xvi ^e s.	Bréviaire de St-Barthélemy de Liège, xvi ^e s.
» 445	(773) Bréviaire du Mont St-Éloi, xvi ^e s.	Bréviaire du Mont St-Éloi (Hiver), 1600.
» 465	(893) Missel, xiv ^e s.	Bréviaire de St-Vaast d'Arras, xiii ^e s.
» 509	(903) Bréviaire, xiv ^e s.	Bréviaire du Mont St-Éloi (Été), xiv ^e s.
» 530	{ ^{910¹} ^{910²} } Bréviaire du Mont St-Éloi. }	{ — (Hiver), 1608. — — 1577.
» 550	(393) Bréviaire, xv ^e s.	Bréviaire de Thérouanne (Été), xv ^e s.
» 552	(1142) Bréviaire de Valence, xvi ^e s.	Bréviaire de Valence, xv ^e s.
» 689	(978) Ordinaire d'Arras, xv ^e s.	Bréviaire d'Arras (Été), 1462.
» 718	(1005) Antiphonaire et bréviaire d'Ar- ras, xiii ^e s.	Fragments d'un bréviaire de Sens, xiii ^e s.
» 725	(676) Bréviaire, xiv ^e s.	Bréviaire de St-Vaast d'Arras, xiv ^e s.
» 729	(639) Bréviaire monastique, xiv ^e s.	— xiv ^e s.
» 742	(681) Bréviaire, xiv ^e s.	— (Automne), xiv ^e s.
» 760	(690) Bréviaire, xv ^e s.	Bréviaire d'Amiens, xv ^e s. fin.
» 768	(1034) Bréviaire d'Arras, xv ^e s.	Bréviaire d'Arras (Été), xv ^e s.
» 771	(732) Psautier, xv ^e s.	— —
» 776	(747) Bréviaire, xv ^e s.	— (Hiver), xv ^e s.
» 991	(330) Bréviaire, xiii ^e s.	Bréviaire de St-Vaast d'Arras (Hiver), xiii ^e s.

Je laisse de côté le manuscrit 1027 et les deux manuscrits 10 et 11 du fonds Advielle qui ont été détruits par les Allemands lors du bombardement de la cathédrale et du palais Saint-Vaast le 5 juillet 1915 : il ne m'a pas été possible, et pour cause, de contrôler les assertions du *Catalogue général*. En somme, sur vingt-sept manuscrits, je n'en vois guère que six qui aient été désignés correctement ou identifiés avec exactitude.

Si j'ai été péniblement surpris en consultant le catalogue de la bibliothèque d'Arras, j'ai été littéralement consterné en parcourant celui de Châlons-sur-Marne en octobre dernier. Ici, la proportion des manuscrits correctement ou suffisamment indiqués est beaucoup plus faible : un sur quinze. Voici donc les attributions proposées par Molinier et voici celles qu'il faut leur substituer.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CHALONS-SUR-MARNE

CATALOGUE GÉNÉRAL (MOLINIER) :

EN RÉALITÉ :

Ms. 1 Recueil. xvi ^e s.	Ordinaire de Rome. xvi ^e s.
» 2 Bréviaire de l'église de Châlons. xiv ^e s. fin.	Bréviaire de Châlons-sur-Marne. Fin xiii ^e ou début du xiv ^e s.
» 5 Bréviaire à l'usage de Châlons. xv ^e s.	Bréviaire de l'Abbaye de Saint-Memmie, 1464.
» 14 Bréviaire précédé d'un calendrier à l'usage de Châlons. xiii ^e s.	Diurnal de l'abbaye bénédictine de Saint- Pierre-aux-Monts, diocèse de Châlons. xiii ^e s.
» 15 Antiphonaire noté. xv ^e s.	Processionnal de St-Pierre-aux-Monts. xv ^e s.
» 16 Antiphonaire noté. xvi ^e s. fin.	Processionnal de St-Pierre-aux-Monts. xvi ^e s. fin.
» 17 Recueil. xv ^e , xvi ^e et xvii ^e s.	Bréviaire de Saint-Memmie (Été). xvi ^e s.
» 18 Antiphonaire noté. xvii ^e s.	Processionnal de St-Pierre-aux-Monts. xvii ^e s.
» 19 Bréviaire. xiv ^e s.	Diurnal de l'abbaye de St-Pierre-le-Haut ou St-Pierre-aux-Nonnes. xiv ^e s.
» 20 Fragment d'un antiphonaire noté. 1591.	Processionnal de l'abbaye de Toussaint- en-l'Île. 1591.
» 30 Antiphonaire noté. xvi ^e s.	Processionnal de St-Pierre-aux-Monts. xvi ^e s.
» 38 Fragments d'un missel. xiii ^e s.	Fragments d'un missel de St-Crépin-le- Grand (diocèse de Soissons). xiii ^e s.
» 45 Pontifical. xiii ^e s.	Pontifical de Soissons, adapté à l'usage de Châlons. xiii ^e s.
» 331 Fragment d'un bréviaire. xv ^e s.	Diurnal de la Chartreuse du Mont-Dieu. xv ^e s.
» 360 Bréviaire. xiv ^e et xvi ^e s.	Bréviaire de Montier-la-Celle (dioc. de Troyes), xiv ^e et xvi ^e s.

Comme je l'ai dit plus haut, et j'y insiste, il serait souverainement injuste de généraliser et d'infliger un jugement défavorable à tous les volumes du *Catalogue général*. Ceux d'Arras et de Châlons-sur-Marne sont l'exception, et c'est le cas de répéter que l'exception confirme la règle. A côté de ces deux catalogues, il en est, et ils sont nombreux, qui sont des modèles d'information sûre, d'exactitude et de précision. Inutile de les désigner : nous ne sommes pas ici pour dresser un palmarès. N'allez pas croire d'ailleurs que le mal soit particulier à la France.

Sauf de rares exceptions, les bibliothèques étrangères sont logées à la même enseigne. Je l'ai constaté moi-même pour quelques-unes. Ce n'est pas une crise nationale : c'est une crise mondiale.

Je reviens à notre *Catalogue général*. Comment expliquer de pareilles erreurs ? Car enfin, Quicherat et Molinier étaient des savants de réelle valeur. J'entrevois deux raisons. La première, c'est que rien n'est plus difficile que de rédiger un catalogue de manuscrits. A moins d'être un prodige d'érudition, comment voulez-vous que le même personnage soit également compétent en des matières aussi différentes que l'histoire, l'Écriture sainte, la musique, la théologie, la médecine, le droit romain, le droit canonique, la philosophie, l'héraldique, la géographie, l'éloquence, la liturgie, l'hagiographie, la poésie profane, la mystique, et que sais-je ? C'est lui imposer une tâche surhumaine. En réalité, pour rédiger un catalogue de manuscrits, il faudrait une douzaine, et souvent deux douzaines de spécialistes. Il se peut que, pratiquement, une telle exigence se heurte à des difficultés d'exécution : il n'est peut-être pas facile de mobiliser pareille équipe, et j'en parle sans doute à mon aise. Pourtant, difficile et impossible ne sont pas synonymes, et il semble que l'enjeu mériterait l'effort.

La seconde explication, je la vois dans l'insuffisance, ou, plus exactement, dans l'absence d'un enseignement technique à cet égard. Je songe ici aux manuscrits liturgiques. A peine en est-il question à l'École des chartes. Si je suis bien renseigné, il n'en est même pas question du tout. Et ceci est un sujet d'étonnement. Comment ? Voilà des jeunes gens — ou des jeunes filles — qui seront un jour conservateurs de bibliothèques où ces manuscrits tiennent une place importante, et personne ne leur a appris à les distinguer les uns des autres, à reconnaître un missel d'un bréviaire, un psautier d'un livre d'heures !

D'autres seront archivistes. Dieu sait les multiples renseignements qui sont demandés aux archivistes soit de vive voix, soit par correspondance. C'est très simple : un archiviste doit tout savoir ! Il n'est pas rare qu'on vienne lui présenter des manuscrits liturgiques et surtout des feuillets isolés. Lui-même en trouvera dans ses archives. Rappelez-vous les fragments de la bible wisigothique découverts en 1895 dans les archives de la Haute-Garonne par le chanoine Douais. Nous ne demandons pas à l'archiviste, notez-le bien, de nous donner une étude approfondie sur les feuillets qu'il rencontrera, mais nous voudrions qu'il en sache assez pour soupçonner l'intérêt que ces fragments peuvent présenter pour d'autres. Si cet enseignement n'est pas donné à l'École des chartes, n'allez pas croire qu'il le soit ailleurs : j'ai quitté Saint-Sulpice il y a quelque trente ans sans savoir la différence entre un sacramentaire et un livre d'heures, entre un lectionnaire et un pénitentiel.

Et maintenant que nous avons consciencieusement critiqué l'état de choses actuel, essayons d'y porter remède. Y a-t-il quelque chose à faire ? En ce qui concerne les catalogues de manuscrits, j'ai bien quelques idées là-dessus, mais ce n'est guère le moment de les exposer. Essayons néanmoins. Une nouvelle édition, revue et corrigée, des catalogues de manuscrits de nos bibliothèques publiques, françaises et étrangères, serait une besogne aussi impertinente que formidable. Il ne faut pas y penser. Tout au plus pourrait-on publier les « additions et corrections ». M. Seymour de Ricci a songé à nous les donner sous la forme d'un catalogue sommaire des manuscrits des bibliothèques du monde entier. Je ne sais où en est le projet ingénieusement conçu qu'il exposait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 5 août 1927.

Il y a quarante ans, dans sa préface aux *Manuscrits latins ajoutés au fonds des acquisitions nouvelles pendant les années 1875-1891*, Léopold Delisle suggérait l'idée de « catalogues spéciaux de différents groupes de manuscrits... où seraient enregistrés les manuscrits d'une même catégorie conservés dans les bibliothèques publiques de France » (p. LXXXVII). Lui-même avait ouvert le feu en 1886 par son *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*. D'autres ont imité son exemple, et, au premier rang, les Pères Bollandistes en publiant leurs *Catalogues hagiographiques*. Après eux, il faudrait citer Ebner pour son catalogue des sacramentaires et des missels manuscrits conservés dans les bibliothèques d'Italie (1896), Hermann Diels, pour celui des manuscrits de médecine (1905-1906), G. R. Gregory pour celui des manuscrits du Nouveau Testament (1909), Johann Koeck pour celui des missels de Styrie (1916), G. Lindberg pour celui des missels de Suède (1924), votre serviteur pour celui des sacramentaires et des missels manuscrits des bibliothèques de France (1924) et pour celui des livres d'heures manuscrits de la Bibliothèque nationale (1927), et, tout récemment, M. Andrieu pour son catalogue des *Ordines romani* (1931). Mentionnons en dernier lieu les publications entreprises sous les auspices de l'*Union académique internationale* : catalogues des manuscrits astrologiques grecs, des manuscrits alchimiques grecs, des manuscrits alchimiques latins, et celui en cours d'exécution des versions latines médiévales d'Aristote sous la direction de Mgr Lacombe. J'en oublie sûrement.

L'avantage de ces sortes de travaux, c'est de rectifier çà et là les assertions des catalogues généraux ; c'est aussi de donner à celui qui les entreprend une vaste expérience du sujet et de lui permettre d'étudier à fond une question déterminée. Ils représentent une formule heureuse qui pourrait bien être celle de l'avenir. J'ajoute, et c'est justice, que jamais ces répertoires par catégories de manuscrits n'auraient été possibles sans la publication préalable des catalogues généraux des bibliothèques publiques. Je m'arrête : je craindrais de me mêler de ce qui ne me

regarde pas, et je tiens beaucoup à ce qu'un jour on puisse mettre sur ma tombe :
« Ci-gît vénérable et discrète personne. . . »

Quant à l'enseignement technique, je parle toujours de la liturgie, je ne vois qu'un moyen d'y suppléer : c'est de le créer, ou du moins, de l'organiser et de le donner. Et c'est le cas de répéter une fois de plus l'axiome : si l'École des Hautes Études n'existait pas, il faudrait l'inventer. Seule, en effet, par sa largeur de vues, par la souplesse de son organisation, elle se prête merveilleusement à un enseignement de ce genre. Et, puisqu'elle m'a fait l'honneur de me le confier, je m'y emploierai de mon mieux.

A la vérité, j'avais parfois rêvé d'un répertoire des manuscrits liturgiques, sorte de manuel dépourvu de tout appareil d'érudition où chaque catégorie aurait été l'objet d'une description exacte et limpide, avec, en regard, la photographie d'une page caractéristique du manuscrit : l'exemple à côté de la théorie; une page pour l'intelligence et une autre pour les yeux. Ce manuel, nous le ferons ensemble. Je n'avais pas pensé à cette collaboration, pas plus que je n'avais songé à cet enseignement; mais puisque d'autres ont bien voulu y songer pour moi, je ne demande pas mieux que de me laisser prendre au jeu. Nous nous y mettrons tout doucement dans quelques semaines : dès que l'auditoire sera stabilisé, car je me doute bien que la belle assistance d'aujourd'hui va fondre peu à peu, comme fondent les neiges au soleil du printemps.

Voici donc les grandes lignes de notre programme. En principe, je voudrais donner un enseignement aussi peu livresque que possible. Rien n'est plus facile avec un peu de mémoire que de retenir des définitions et des notes de cours, et même de les apprendre par cœur. Qu'en reste-t-il au bout de quelques mois, et surtout au bout de quelques années ? Vous le savez comme moi. Nous nous tiendrons donc en contact permanent avec la réalité. Nous débiterons par des travaux pratiques, par d'humbles besognes : nous commencerons par nous familiariser avec les principaux livres liturgiques actuellement en usage : le bréviaire, le missel, le pontifical, le martyrologe, le cérémonial des évêques et le rituel. Ces livres, nous les prendrons à leur point d'aboutissement, tels qu'ils sont aujourd'hui. Je vous les mettrai sous les yeux. Nous les analyserons page par page, la plume à la main, ou au tableau noir. Nous prendrons de chacun d'eux une idée précise; nous confectionnerons nous-mêmes les définitions. Nous verrons à quels signes se reconnaissent un bréviaire, un missel, un pontifical, un rituel. Nous apprendrons ensuite à les distinguer les uns des autres; nous observerons les points communs et nous noterons les différences. Ce modeste travail nous occupera pendant tout le premier trimestre. Ce sera la première étape.

Munis de ce bagage élémentaire et indispensable, nous aborderons les manu-

scrits eux-mêmes. Ils sont plus difficiles à reconnaître que les imprimés. Les espèces sont beaucoup plus nombreuses : vous vous rappelez la petite énumération d'il y a un instant. Il n'est pas toujours aisé de se reconnaître au milieu de ces variétés d'autant plus que le moyen âge n'a guère pratiqué la séparation des genres. On peut cependant y arriver, et nous y arriverons. Question de volonté, comme tant de choses ici-bas. Nous verrons défiler sous nos yeux les cinquante et quelques catégories ; nous les analyserons minutieusement et nous essaierons de reconnaître la nature de chacune d'elles. Le but que nous devons atteindre et que nous devons avoir sans cesse devant les yeux, c'est le discernement des manuscrits liturgiques. Ce sera la seconde étape.

L'idéal, pour moi comme pour vous, ce serait de donner cet enseignement dans une bibliothèque de manuscrits. Mais, comme on dit en style administratif : le cas n'a pas été prévu. Il faudra s'ingénier. Je n'ose rien espérer de la Bibliothèque nationale. Ne voyez pas là une critique déplaisante de ma part. La Bibliothèque nationale, je lui dois beaucoup, et je l'aime beaucoup ; mais elle est trop encombrée de lecteurs, et ses services sont trop chargés pour se prêter à un enseignement de ce genre. D'autres se montreront peut-être plus hospitalières, à commencer par notre voisine la bibliothèque Sainte-Geneviève. L'Arsenal pourra peut-être nous accueillir de temps en temps, et aussi la bibliothèque du Petit-Palais et le Musée Jacquemart-André. Sans aller si loin, nous trouverons bien quelques ressources sur place. La Sorbonne n'est pas très riche en manuscrits liturgiques, elle en possède cependant quelques-uns : je note six bréviaires (mss 178, 179, 180, 1220, 1221 et 1222), un très intéressant missel de Paris du XIII^e siècle (ms. 177), un livre d'heures du XV^e siècle (ms. 1223), un rituel parisien du XIII^e (ms. 1224), deux *manipuli curatorum* (mss 229 et 1232) : elle nous les prêtera. D'autres bibliothèques nous en prêteront. Nous ferons appel à nos amis et à nos relations. M. le curé de Saint-Gervais m'a déjà promis son beau missel manuscrit. M. Levesque, le savant bibliothécaire de Saint-Sulpice, m'a offert les manuscrits de sa riche bibliothèque qu'il vient de réorganiser. Les concours aimables et dévoués ne nous manqueront pas.

Nous ferons donc une analyse très poussée de chaque catégorie de manuscrits. Nous commencerons par reconnaître si le volume que nous avons entre les mains est un bréviaire, un missel ou un pontifical ; puis, nous tâcherons d'en savoir plus long. Nous nous demanderons pour quelle église ou abbaye il a été copié et illustré. Est-ce un bréviaire de Paris, de Cologne ou de Milan ? Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer l'intérêt du problème. Non seulement la liturgie, mais la paléographie et l'histoire de la miniature peuvent y trouver leur profit. Il existe une méthode pour identifier un bréviaire. Je l'ai élaborée à la sueur de mon front :

je vous la ferai connaître. Il existe une méthode pour identifier un livre d'heures : je l'ai acquise de la même manière que ci-dessus. Il en existe une autre pour identifier sacramentaires et missels. Toutes ces méthodes, je vous les exposerai. Nous profiterons de la circonstance pour les vérifier une fois de plus, et aussi pour les perfectionner. Car en pareille matière, le définitif n'existe pas, et le dernier mot n'est jamais dit. Il y a toujours quelque chose à ajouter, quelque chose à découvrir. Je vous montrerai aussi les ressources qu'offre la liturgie pour dater les manuscrits, et ces ressources ne sont nullement à dédaigner.

Ce travail de discernement et d'identification des manuscrits, nous l'aborderons dès le second trimestre. Et ce second trimestre sera particulièrement chargé ; il faudra, passez-moi le mot, mettre les bouchées doubles. Je me verrai en effet obligé de vous quitter à Pâques pour un voyage d'études dans les bibliothèques du Nord et de l'Est. En 1929, je me suis imposé, concernant les bréviaires manuscrits des bibliothèques de France, certain plan quinquennal qui s'achèvera en 1934 : c'est lui qui motivera cette longue absence. Avec l'autorisation bienveillante de M. Sylvain Lévi, président de la section des sciences religieuses, nous bloquerons les conférences du troisième trimestre dans le second. A partir de janvier, nous aurons donc deux leçons chaque vendredi : l'une de 2 heures à 3 heures, et l'autre de 3 h. 1/4 à 4 h. 1/4. Ce travail de discernement et d'identification des manuscrits nous occupera environ dix-huit mois. Nous le continuerons donc l'année prochaine et la suivante.

Au bout de ce temps, notre apprentissage pourra être considéré comme terminé. Nous saurons mettre des noms sur des visages, si tant est que les manuscrits aient un visage ; nous saurons les reconnaître et les identifier. Nous ne serons plus exposés à confondre un livre d'heures avec un bréviaire, ni un lectionnaire avec un missel. Ce sera quelque chose assurément. Ce ne sera pas tout. Il restera un autre travail à accomplir, immense celui-là. Il consistera à reprendre chaque catégorie de manuscrits liturgiques : missels, bréviaires, pontificaux, rituels, etc., à les suivre siècle par siècle, depuis l'antiquité ou le haut moyen âge jusqu'à la Renaissance, et à écrire leur histoire. Ce sera la troisième étape. Montrer, par exemple, comment s'est formé le missel, d'où il dérive, quels sont les manuscrits qui l'ont précédé ; établir qu'il est le point d'aboutissement d'une lignée magnifique de recueils de prières, de lectures et de chants (sacramentaires, épistoliers, évangéliques, graduels, prosaires), montrer sous quelles influences et quelles nécessités s'est opérée cette transformation lente et inévitable. C'est toute l'histoire de la messe qui se déroulera sous nos yeux.

L'histoire du bréviaire sera plus variée et plus riche encore ; avec lui nous côtoierons successivement l'histoire de la prière, celle de la poésie chrétienne avec

les hymnes et les proses, l'histoire du culte des martyrs, celle du culte des saints, l'histoire de la musique religieuse, et même l'histoire du théâtre religieux. Un professeur de l'Université de Yale, M. Karl Young, a découvert dans les bréviaires manuscrits des séries de pièces, de scènes relatives aux mystères de la Nativité de Pâques et aux autres drames liturgiques. Ce qu'il a trouvé et qu'il fera paraître en volume l'année prochaine (*Drama in the mediaeval Church*) suffit à montrer les richesses cachées de nos vieux bréviaires manuscrits et à légitimer l'étude attentive qu'ils méritent de notre part.

Les *Ordines romani*, auxquels M. Andrieu vient de consacrer une étude magistrale, les pontificaux et les rituels nous donneront l'histoire des sacrements : l'histoire du baptême, l'histoire de la pénitence, l'histoire des ordinations et aussi celles de certaines cérémonies comme le couronnement des rois, la dédicace des églises, la bénédiction des vierges. En fait, c'est toute l'histoire du culte chrétien depuis ses origines jusqu'à la Renaissance. Et c'est aussi l'histoire de l'iconographie religieuse, car je n'ai pas besoin de vous dire que si les textes retiendront notre attention, nous saurons aussi nous intéresser à la décoration des manuscrits. Celle-ci est considérable puisqu'elle embrasse les catégories de volumes que le moyen âge a illustrés avec le plus d'amour : les sacramentaires, les missels, les bréviaires, les lectionnaires, les pontificaux, les psautiers et les livres d'heures. Un pareil programme suppose trente ans de travaux et de recherches. Je n'ai pas la prétention de le conduire jusqu'au bout.

Aussi ne serais-je pas fâché de découvrir des continuateurs, des disciples qui n'auraient pas de mal à dépasser le maître, car il reste une tâche considérable à accomplir. Ce que je leur demanderai, comme ce que je demanderai à ceux et celles qui suivront ces conférences, ce ne sont pas tant des qualités brillantes que des qualités foncières et solides : le goût de la recherche, le sens de l'exactitude, la précision, la patience, l'observation attentive des faits, un peu de ce que Richelieu appelait « l'esprit de suite » ; en outre : une aversion naturelle pour les hypothèses aventureuses et pour les théories toutes faites, l'habitude de ne pas en dire plus long qu'on n'en sait, l'esprit de soumission aux textes, et, par-dessus tout cela va de soi, la passion de la vérité. Je leur demanderai également, s'ils veulent vraiment profiter de ces conférences, de savoir le latin, puisque tous nos manuscrits sont rédigés en cette langue. S'ils savent l'anglais et l'allemand, ce sera la perfection. De la sorte, nous pourrons réaliser une véritable collaboration. Car je n'ai nullement l'intention de vous laisser oisifs. J'ai souvent remarqué que le moyen d'intéresser des auditeurs à un cours, c'est de leur demander beaucoup. Je n'y manquerai pas, et, dès que l'initiation élémentaire sera terminée, c'est-à-dire aussitôt après le jour de l'an, je ne me ferai pas faute de recourir à vous pour

un certain nombre de travaux : résumer un article, dépouiller un catalogue de manuscrits en vue d'une recherche déterminée, analyser une étude ou un volume, copier des textes dans des manuscrits, etc.

Si nous pouvons réaliser ce programme, ou seulement une partie de ce programme, nous n'aurons pas perdu notre temps : nous aurons appris à comprendre un peu mieux l'antiquité chrétienne et le moyen âge, nous aurons enrichi nos connaissances, élargi l'horizon de notre savoir, et, en définitive, nous aurons employé ces heures de la façon la plus exquise et la plus féconde, puisque nous aurons travaillé pour l'accroissement des valeurs spirituelles.